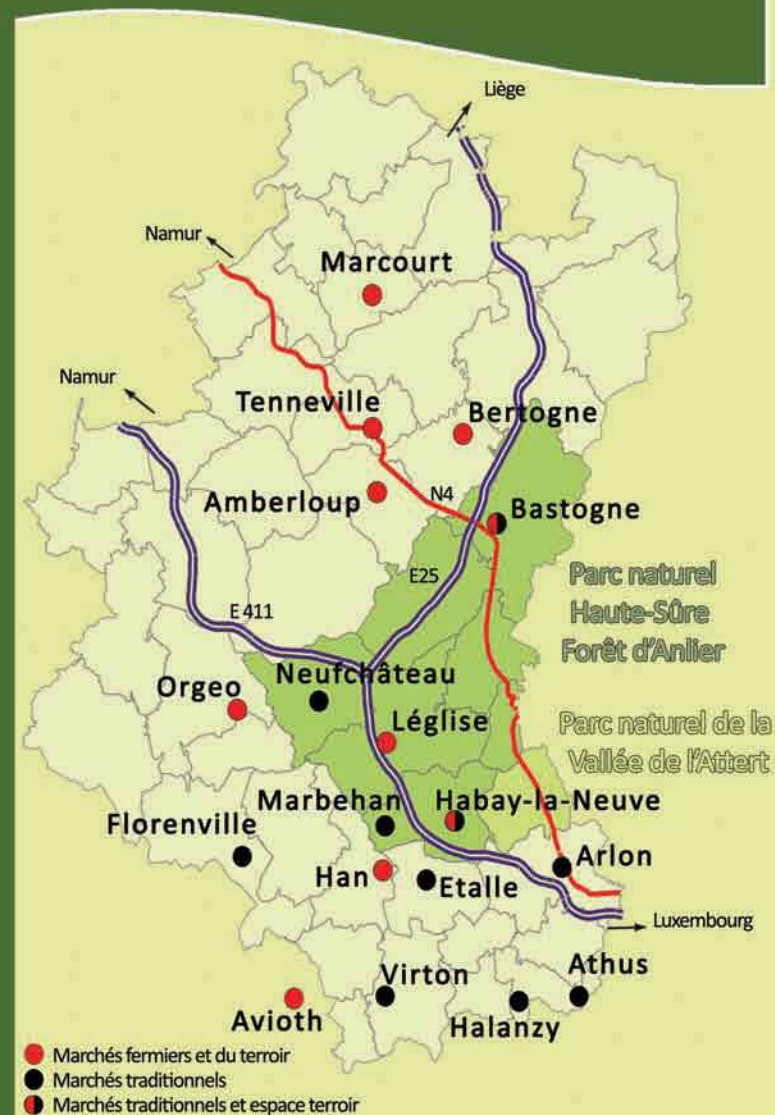


Carte des Marchés



Les marchés fermiers et de terroir où l'on retrouve les produits des Parcs naturels
De boeren et streekmarkten met producten van de natuurparken

Jour	Localité	Horaire	Fréquence	Période
Me	Habay-la-Neuve	8h à 12h	3e mercredi du mois	Mai à août 2013
Me	Marcourt	17h à 21h	Hebdomadaire	Juillet/août
Je	Amberloup/Tenneville/Bertogne	17h à 20h	Hebdomadaire	Juillet/août - Marché des Deux Ourthes
Ve	Han (Tintigny)	17h à 20h	Hebdomadaire	Toute l'année
Sa	Léglise	15h à 18h	1er samedi du mois	Mai à octobre
Sa	Orgeo	15h à 18h30	Hebdomadaire	Toute l'année
Di	Avioth (F)	9h30 à 13h00	1er dimanche du mois	Toute l'année
Sa	Bastogne	8 à 12h	Tous les 15 jours	Juillet et août 2013

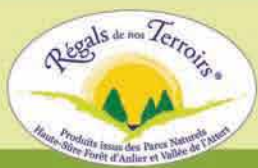
Les marchés traditionnels où l'on retrouve les produits des Parcs naturels
De traditionele markten met producten van de natuurparken

Jour	Localité	Horaire	Fréquence	Période
Ma	Marbehan	8h à 12h	Hebdomadaire	Toute l'année
Me	Habay-la-Neuve	8h à 12h	Hebdomadaire	Toute l'année
Me	Florenville	8h à 12h	1er mercredi du mois	Toute l'année
Je	Arlon	8h à 12h	Hebdomadaire	Toute l'année
Ve	Virton	8h à 12h	Hebdomadaire	Toute l'année
Ve	Athus	8h à 12h	Hebdomadaire	Toute l'année
Sa	Bastogne	8h à 12h	Tous les 15 jours	Toute l'année en alternance avec Neufchâteau
Sa	Neufchâteau	8h à 12h	Tous les 15 jours	Toute l'année en alternance avec Bastogne
Sa	Etalle	8h à 12h	Tous les 15 jours	Toute l'année en alternance avec Bastogne
Sa	Halanzy	8h à 12h	Hebdomadaire	Toute l'année

En septembre, les produits des Parcs naturels sont à Bruxelles !
In september, de producten van de natuurparken zijn in Brussel!

Me	Ixelles : Place du Luxembourg	8h à 18h	Annuel	Le troisième mercredi de septembre
----	-------------------------------	----------	--------	------------------------------------





«Régals de nos Terroirs»

Les parcs naturels Haute-Sûre Forêt d'Anlier et de la Vallée de l'Attert se sont associés pour créer la marque collective Régals de nos Terroirs. Tous les produits qui bénéficient de cette marque doivent être issus ou être transformés sur le territoire des parcs naturels. Outre les produits, des services (revente de produits du parc, pressoir à pommes,...) peuvent également adhérer à la démarche.

Régals de nos Terroirs assure la promotion et la mise en réseau des producteurs et des services. En contrepartie, ceux-ci véhiculent l'image des Parcs naturels dans leurs magasins à la ferme, sur les marchés locaux et à l'étranger.

Retrouvez tous les produits et services Régals de nos Terroirs ainsi que l'actualité des producteurs sur :

www.terroirlux.be

De natuurparken 'Haute-Sûre Forêt d'Anlier' en van het 'Vallée de l'Attert' hebben de handen in elkaar geslagen en het gezamenlijke merk 'Régals de nos Terroirs' opgericht. Alle producten die dit merk dragen, moeten afkomstig zijn van of verwerkt worden op het grondgebied van de natuurparken. Naast de producten kunnen ook diensten deel uitmaken van het proces (verkoop van producten van het natuurpark, appels persen,...).

'Régals de nos Terroirs' zorgt voor de promotie en de verspreiding van de producenten en diensten. In ruil daarvoor draagen de producenten en diensten het imago van de natuurparken uit in hun boerderijwinkels en op markten in binen- en buitenland.

U vindt alle producten en diensten van het merk 'Régals de nos Terroirs' evenals nieuws over de producenten op :

Infos



Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier

Chemin du Moulin, 2
B – 6630 Martelange

Tél. : 063/45.74.77 – Fax. : 063/67.64.84

www.parcnaturel.be – contact@parcnaturel.be



Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Voie de la Liberté, 107

B – 6717 Attert

Tél. : 063/22.78.55 – Fax. : 063/22.16.98

www.aupaysdelattert.be - parcnaturel@attert.be



Retrouvez les marchés dans les autres Parcs naturels wallons sur le site de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie et de Saveurs Paysannes :

www.fpnw.be et www.saveurspaysannes.be



Avec le soutien de :



Marchés fermiers, du terroir et traditionnels



Retrouvez les produits des Parcs naturels sur les marchés de la région



www.terroirlux.be